

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2025

**SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM TENUE LE 9 SEPTEMBRE 2025 À 19 H,  
À LA SALLE DU CONSEIL, 118, AVENUE DES CÈDRES À BRIGHAM**

---

Sont présents à l'ouverture mesdames les conseillères et messieurs les conseillers, Daniel Meunier (siège no. 1), Stéphanie Martin-Gauthier (siège no. 2), *vacant* (siège no. 3), Réjean Racine (siège no. 4), *vacant* (siège no. 5) et Gisèle Thériault (siège no.6), sous la présidence du maire, monsieur Philippe Dunn.

Assiste également à la réunion monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier.

**ORDRE DU JOUR**

- 1 Adoption de l'ordre du jour
  - 2 Approbation du procès-verbal des séances du 12 et du 29 août 2025
  - 3 Approbation des comptes et transferts
  - 4 Rapport des dépenses autorisées
  - 5 Correspondance
  - 6 Administration
    - 6.1 Reddition de comptes au programme d'aide à la voirie locale, sous-volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale
    - 6.2 Dépôt d'une demande au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – chemin Nord
    - 6.3 Dépôt d'une demande au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – chemin Hallé Est
    - 6.4 Lettre d'appui à la Fondation de Revitalisation de Brigham pour le projet de requalification de l'église Sainte-Marie-Médiatrice
    - 6.5 Fondation BMP – événement *La fête d'octobre édition western*
  - 7 Urbanisme
  - 8 Voirie
  - 9 Eaux usées et eau potable
    - 9.1 Adjudication – contrat de services pour le pompage, transport et recyclage des boues d'étangs
  - 10 Environnement
  - 11 Sécurité publique
    - 11.1 Adoption du plan de mise en œuvre du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie
  - 12 Loisirs et culture
    - 12.1 Remerciements aux fonctionnaires et bénévoles pour l'organisation de la Fête municipale
    - 12.2 Activité d'Halloween
  - 13 Varia
  - 14 Période de questions
  - 15 Levée de l'assemblée
-

**1**  
**25-09-178**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour en gardant le varia ouvert.

---

**2**  
**25-09-179**  
**APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 12 ET DU 29 AOÛT 2025**

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux des séances du 12 et du 29 août 2025.

---

**3**  
**25-09-180**  
**APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS**

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer et des transferts électroniques totalisant 663 238.77 \$ et d'autoriser la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

<b>Fournisseurs</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Bell Mobilité	Facture mensuelle pour le service de cellulaires	290.04 \$
Bell Canada	Facture mensuelle pour le téléphone du Pavillon Gilles Giroux	88.51 \$
Fonds de solidarité FTQ	Contribution mensuelle au REER de l'employé	200.00 \$
Hydro-Québec	Factures mensuelles pour consommation d'électricité	214.73 \$
Revenu Canada	Remise mensuelle des déductions à la source fédérales	3 415.68 \$
Revenu Québec	Remise mensuelle des déductions à la source provinciales	9 679.33 \$
S.C.F.P.	Remise mensuelle des cotisations syndicales	191.41 \$
Vidéotron	Facture mensuelle pour service téléphonique et Internet et usine secteur Guay	415.82 \$
Banque Nationale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 440.40 \$
Caisse Desjardins	Contribution mensuelle au REER de l'employé	1 194.56 \$
Caisse Desjardins	Contribution mensuelle au REER de l'employé	713.58 \$
Banque Royale du Canada	Contribution mensuelle au REER de l'employé	639.70 \$
Beneva inc.	Assurances collectives pour le mois de septembre	1 734.99 \$
VISA Desjardins	Factures mensuelles - cartes approvisionnement	1 371.92 \$
Pitney Works	Recharge de la timbreuse	462.50 \$
Rona inc.	Fournitures diverses pour la voirie et bâtiment	116.91 \$
Thérèse Mandeville	Travaux complémentaire déficience projet eau potable secteur Guay	1 333.50 \$
9148-0772 Québec inc. (Déneigement S Marcotte)	Service annuel de fauchage des bordures de chemins	7 732.08 \$
Gestion de projets environnementaux Akvo inc.	Honoraires pour l'émission de l'attestation de conformité	277.67 \$
Aquatech Société de Gestion de l'eau inc.	Services exploitation des ouvrages d'eau potable et des eaux usées pour le mois d'août et service ponctuel pour alarme et conformité de l'eau potable pour la période d'avril à juillet 2025	6 751.34 \$
Anctil Division Environnement	Fourniture d'un outil de levage pour couvercle de trou d'homme	831.54 \$

Artelia Canada inc.	Services professionnels pour la préparation de documents pour travaux de pavage	580.62 \$
Groupe Conseil Brieau 2011 inc.	Fourniture et installation d'un point d'accès sans fil et configuration des courriels sur le portable du maire	724.78 \$
Bell Habitations inc.	Services professionnels en matière de gestion contractuelle pour le mois d'août	8 907.98 \$
BRH inc.	Services professionnels de recrutement pour le poste de gestion contractuelle et approvisionnement	1 509.05 \$
J.A Beaudoin Construction Limitée	Service de nivelage des chemins selon le plan fourni	3 391.76 \$
Chemin des Sept inc.	Fourniture de cidre pour le 5 à 7 de la fête municipale	155.22 \$
Services CAPA	Service d'entretien ménager pour le mois d'août	2 012.05 \$
Construction du Bassin	Travaux de remplacement de madriers sur la surface de roulement du pont du Perron	41 708.33 \$
Traitements d'eau bonne eau	Fourniture de chlore et sel pour le traitement de l'eau potable	491.86 \$
Canac	Fournitures diverses pour la voirie et bâtiment	72.36 \$
Distribution O-Palardy	Service d'approvisionnement d'eau embouteillée	38.00 \$
DBR informatique inc.	Facture mensuelle de lecture du compteur de l'imprimante Kyocera	341.33 \$
Domaine Pyrus	Fourniture de vins pour le 5 à 7 de la fête municipale	230.50 \$
Les Entreprises Bourget inc.	Fourniture et épandage d'abat-poussière	28 600.00 \$
Patrick Ewing	6 de 6 versement service d'entretien et tonte de pelouses	1 992.90 \$
Patrick Ewing	Services horaires ponctuels pour suivi de travaux en cours	1 608.80 \$
Enviro 5 inc.	Service annuel de vidange de fosses septiques	70 180.74 \$
Entreprises J. Provost inc.	Fourniture et épandage d'abat-poussière	22 227.32 \$
Farnham Ale & Lager inc.	Fourniture de bière pour le 5 à 7 de la fête municipale	87.11 \$
Fromagerie des Cantons inc.	Fourniture de fromage pour le 5 à 7 de la fête municipale	600.00 \$
Groupe GFE inc.	Service d'inspection des panneaux de sécurité incendie	845.06 \$
Installations électriques Claude Gougeon	Service d'analyse de variation de courant électrique pour l'hôtel de ville et service d'entretien de l'éclairage public.	3 150.85 \$
Icimédias inc.	Frais de parution pour recrutement du personnel électoral	427.71 \$
Lignes Maska	Service annuel de lignage et marquage sur le territoire	20 048.19 \$
Lavage Express	Service d'entretien, lavage intérieur et extérieur du Dodge Grand Caravan	327.68 \$
Lettrage Graphico-Tech inc.	Service de préparation d'affiche coroplast et de copie pour publipostage pour la fête municipale	553.03 \$
Ministre des Finances	Services de la Sûreté du Québec - dernier versement de 2025	137 342.00 \$
MRC Brome-Missisquoi	Entente annuelle d'abattage d'arbres	2 910.00 \$
N. Bernard inc.	Fourniture d'essence des véhicules municipaux et service d'inspection et réparation du Grand Caravan	1 022.77 \$
Papeterie Cowansville inc.	Fourniture de papeterie	308.31 \$
Plomberie Meunier inc.	Appel de service pour réparer la douchette au parc Daigneault	189.71 \$
Plomberie Goyer inc.	Services pour améliorations au poste de pompage Brodeur	496.30 \$
Pourpart & Poupart Avocats inc.	Services professionnels de consultations juridiques	655.40 \$
Petits Moteurs Côté enr.	Fournitures diverses pour la voirie et bâtiment	18.39 \$

R.I.G.M.R.B.M	Service mensuel pour l'élimination des déchets pour le mois d'août	5 650.42 \$
Roger Dion & Fils 2006 inc.	Travaux de rechargement sur plusieurs tronçons de Hallé Est, Nord et Miltimore	124 713.75 \$
STE Systèmes téléphoniques	Service d'assistance pour programmation du système téléphonique	57.49 \$
Les Services EXP inc.	Honoraires de mandat de surveillance relatif à la mise aux normes du réseau de distribution d'eau potable au secteur Guay	1 687.26 \$
Services Matrec - GFL Environmental	Service de collecte des matières résiduelles pour le mois de septembre 2025	17 667.39 \$
Signel Services inc.	Fourniture et livraison de bollards et accessoires	2 486.34 \$
Solutia Telecom Québec	Fourniture et livraison de 1 appareil Iphone 16e avec accessoires	296.21 \$
Signalisation de l'Estrie inc.	Fourniture de quincaillerie et poteaux pour plaquettes de numéro civique	2 094.84 \$
Top Location	Fournitures diverses pour la voirie et bâtiment	212.55 \$
Urbatek	Services professionnels en matière d'urbanisme et émission de permis pour le mois de juillet	4 338.60 \$
Vignoble de la Bauge	Fourniture de vins pour le 5 à 7 de la fête municipale	151.77 \$
Vignoble PicBois	Fourniture de vins pour le 5 à 7 de la fête municipale	340.34 \$
Vignoble Bromont	Fourniture de vins pour le 5 à 7 de la fête municipale	183.96 \$
Ville de Bromont	2e vers. - Entente tripartite en matière de sécurité incendie pour 2025 et ajustement 2024; Services en commun du 1 avril au 30 juin 2025	83 476.10 \$
Ville de Cowansville	Frais administratifs de cour municipale du 1er avril au 30 juin 2025	231.10 \$

**Sous-total des déboursés** **636 440.44 \$**

Autres déboursés pour approbation :

Service aux entreprises Desjardins	Salaires des employés et traitement des élus pour le mois d'août 2025	26 634.90 \$
	Frais fixes mensuels	130.00 \$
	Frais mensuels pour le terminal Interac Global	33.43 \$
<b>Total des déboursés</b>		<b>663 238.77 \$</b>

4

25-09-181

**RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES**

Le directeur général et greffier-trésorier dépose un rapport des dépenses autorisées.

5

25-09-182

**CORRESPONDANCE**

**6.1**

**25-09-183**

**ADMINISTRATION**

**REDDITION DE COMPTES AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, SOUS-VOLET PROJETS  
PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE**

ATTENDU QUE les membres du conseil de la municipalité de Brigham ont pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et que la municipalité de Brigham s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2025 de l'année civile au cours de laquelle la ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par la ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, la ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvé sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Brigham approuve les dépenses d'un montant de 34 000,00 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

---

**6.2**

**25-09-184**

**ADMINISTRATION**

**DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) –  
CHEMIN NORD**

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la municipalité de Brigham choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux ;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré) ;
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres) ;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la Municipalité, monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

ATTENDU QUE la Municipalité mandate la firme Tetra Tech Qi inc. pour compléter la demande d'aide financière et la transmettre au Ministère, ainsi que tous les documents additionnels requis et d'en assurer le suivi concerné;

POUR CES MOTIFS, à la proposition de Daniel Meunier, appuyée par Réjean Racine, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Brigham autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier, est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'appllicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

---

**6.3**  
**25-09-185**

**ADMINISTRATION**

**DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) –  
CHEMIN HALLÉ EST**

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la municipalité de Brigham choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux ;
- l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré) ;
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres) ;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la Municipalité, monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

ATTENDU QUE la Municipalité mandate la firme Tetra Tech Qi inc. pour compléter la demande d'aide financière et la transmettre au Ministère, ainsi que tous les documents additionnels requis et d'en assurer le suivi concerné;

POUR CES MOTIFS, à la proposition de Gisèle Thériault, appuyée par Daniel Meunier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Brigham autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier, est dûment autorisé à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'appllicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

---

**6.4**

**25-09-186**

**ADMINISTRATION**

**LETTER D'APPUI À FONDATION DE REVITALISATION DE BRIGHAM POUR LE PROJET DE  
REQUALIFICATION DE L'ÉGLISE SAINTE-MARIE-MÉDIATRICE**

ATTENDU QUE le conseil municipal de Brigham a pris connaissance du rapport synthèse d'accompagnement du projet de préfaisabilité et de requalification de l'église Sainte-Marie-Médiatrice à Brigham;

ATTENDU QUE le Conseil souhaite exprimer son appui à la démarche d'acquisition par la Fondation de Revitalisation de Brigham de l'église Sainte-Marie-Médiatrice;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
  - que le Conseil autorise monsieur le maire Philippe Dunn à signer la lettre d'appui ci-jointe pour transmission à la Fondation de Revitalisation de Brigham.
- 

**6.5**

**25-09-187**

**ADMINISTRATION**

**FONDATION BMP – ÉVÉNEMENT LA FÊTE D'OCTOBRE ÉDITION WESTERN**

ATTENDU la sollicitation de commandite pour l'activité caritative *Fête d'octobre – édition western* du samedi 18 octobre prochain, au bénéfice de la Fondation de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins;

ATTENDU QU'au surplus ladite activité est faite en collaboration avec le Domaine de l'Artisan de Brigham;

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Daniel Meunier et résolu unanimement :

- d'adhérer au plan de visibilité proposé par la fondation de l'Hôpital BMP avec le forfait *bronze* pour un montant de 1 000,00 \$ dans le cadre de l'activité caritative *Fête d'octobre – édition western* du samedi 18 octobre prochain qui se tiendra au Domaine de l'Artisan de Brigham;
  - De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité.
- 

**9.1**

**25-09-188**

**EAU USÉE ET EAU POTABLE**

**ADJUDICATION – CONTRAT DE SERVICES POUR LE POMPAGE, TRANSPORT ET RECYCLAGE DES  
BOUES D'ÉTANGS**

ATTENDU l'analyse des deux étangs de la station d'épuration des eaux usées du village, démontrant le besoin impératif de procéder à des travaux de retrait des boues pour leur bon fonctionnement;

ATTENDU l'offre de service de Environnement Viridis inc. daté du 4 septembre 2025 pour les travaux nécessaires de pompage, transport et recyclage des boues d'étang;

ATTENDU QUE lesdits travaux, à tarif horaire, sont estimés à 70 525,50 \$;

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- que le préambule fait partie intégrante des présentes;
  - d'accepter l'offre de services professionnels de l'entreprise Environnement Viridis inc. datée du 4 septembre 2025 pour les travaux de pompage, transport et recyclage des boues d'étang au montant estimé de 70 525,50 \$ (plus taxes);
  - de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité, dont un montant de 50 000,00 \$ à même l'excédent accumulé non affecté de la Municipalité;
  - d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.
- 

**11.1**

**25-09-189**

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**ADOPTION DU PLAN DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 8 de la Loi sur la Sécurité incendie, les municipalités régionales de comté doivent, en concertation avec les municipalités locales, établir un schéma de couverture de risques pour l'ensemble de leur territoire ;

ATTENDU QUE l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie exige que l'autorité régionale procède à la révision de son schéma ;

ATTENDU QUE les orientations en vigueur du ministère de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie définissent le cadre d'élaboration du schéma et les objectifs à atteindre ;

ATTENDU QUE les activités et mesures en matière de sécurité incendie doivent rencontrer les objectifs du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 16 de la Loi sur la sécurité incendie, chaque municipalité concernée et l'autorité régionale, déterminent les actions spécifiques qu'elles doivent réaliser et leurs conditions de mise en œuvre ;

ATTENDU QUE ces actions et leurs conditions de mise en œuvre sont traduites dans un plan qui doit être adopté par chaque autorité qui en sera responsable ;

ATTENDU QUE le plan de mise en œuvre de la municipalité de Brigham sera intégré dans le projet de schéma révisé de la MRC de Brome-Missisquoi ;

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement :

- que le conseil de la municipalité de Brigham adopte le plan de mise en œuvre du projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé de la MRC de Brome-Missisquoi.
  - qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Brome-Missisquoi, à la Ville de Bromont et à la municipalité de Saint-Alphonse.
-

**12.1**  
**25-09-190**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**REMERCIEMENTS AUX FONCTIONNAIRES ET BÉNÉVOLES**  
**POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE MUNICIPALE**

ATTENDU la tenue de la Fête municipale le 23 août dernier;

Il est proposé par Daniel Meunier, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement de remercier les fonctionnaires et bénévoles pour l'organisation de ladite fête municipale 2025.

---

**12.2**  
**25-09-191**  
**LOISIRS ET CULTURE**  
**ACTIVITÉ D'HALLOWEEN**

ATTENDU QUE la municipalité de Brigham veut tenir une distribution de bonbons pour les enfants le soir de l'Halloween.

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unanimement :

- de faire l'achat de bonbons pour en faire la distribution le vendredi 31 octobre 2025, entre 16 h 30 et 19 h 00;
- que ladite distribution se fera devant l'Hôtel de Ville;
- de tenir un concours de citrouilles avec prix
- de transmettre une invitation au Service des incendies de Bromont leur demandant la participation de pompiers avec un camion d'intervention à échelle aérienne;
- de faire la promotion de l'événement sur nos réseaux de communication pour assurer le succès de cette initiative;
- de financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, à même le fonds général de la Municipalité;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

---

**13**  
**25-09-192**  
**VARIA**

---

**14**  
**25-09-193**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les membres du conseil municipal tiennent une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres. Le conseil municipal n'a pas reçu de questions via le site Internet de la Municipalité de Brigham.

L'ordre du jour est mis à la disposition du public.

Le conseil accepte le dépôt d'un document d'appui intitulé *Appui au projet collectif de l'église Sainte-Marie-Médiatrice de Brigham*.

**15**  
**25-09-194**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Gisèle Thériault et résolu unanimement de lever l'assemblée. Il est 19 h 40.

---

Philippe Dunn  
Maire

---

Pierre Lefebvre  
Directeur général et greffier-trésorier

---